

Légitimer par l'action : les revendications de la violence

Dans sa réflexion classique sur le passage d'une violence sociale à une violence politique, le sociologue américain Ted Gurr a montré l'importance des justifications autorisant d'y recourir. Il distingue deux types de violences : normatives et instrumentales ou utilitaires. Les premières renvoient aux « attitudes et croyances dans le caractère intrinsèquement désirable d'utiliser de la violence politique » que fournit une idéologie ou une éthique légitimant son recours – droit de résistance à l'oppression, théorie du tyrannicide au XVI^e-XVII^e siècles, marxisme, anarcho-syndicalisme... Avec le processus de délégitimation du marxisme, à compter des années 1970, elles s'étaient singulièrement étioilées avant que le djihadisme et aujourd'hui l'action directe

1 Gurr, T. (1970). *Why Men Rebel* (p. 157). Princeton University Press.

Parmi les groupes activistes actuels, certains disposent d'une ressource idéologique, réelle ou discutée (les islamistes), pour justifier leurs violences, d'autres pas

n'offrent de nouvelles ressources théoriques. Les justifications instrumentales consistent, elles, en des « croyances des individus dans le fait que la menace ou l'utilisation de la violence politique renforcera leur position et celle de la communauté à laquelle ils s'identifient¹ ». C'est la conviction, fondée sur les expériences antérieures, de son efficacité pratique : « la violence seule paye ». Parmi les groupes activistes actuels, certains disposent d'une ressource idéologique, réelle ou discutée (les islamistes), pour justifier leurs violences, d'autres pas, comme les mobilisations du monde du travail (en dehors des anarcho-syndicalistes) ou les chrétiens, dont la foi interdit idéalement toute violence. Ils vont dès lors déployer des justifications instrumentales.

La distinction de Gurr est intéressante mais n'épuise pas la variété des registres de justification, à commencer par celui du déni ou de la minoration des faits. Or, dans une société prohibant et réprouvant le recours à la violence, ce refus d'assumer sa propre violence, retournée en « contre-violence » d'une violence antérieure et supérieure à laquelle la sienne permettrait de mettre fin constitue en quelque sorte un réflexe largement partagé, y compris chez ceux qui, ensuite, s'emploient à la justifier.

On le verra ici à travers l'analyse lexicale d'un échantillon d'environ 80 revendications récoltées dans le cadre d'une recherche collective ayant établi un corpus statistique de quelque 6 000 faits de violence de nature variée (saccages, affrontements, agressions, attentats, etc.) et d'auteurs de nature diverse (idéologiques, séparatistes, confessionnels, professionnels ou syndicaux, sociétaux) de 1986 à aujourd'hui².

Le terme de jurisprudence « revendication », issu du latin juridique, est passé dans l'usage général comme « action de réclamer ce que l'on regarde comme un droit » sous l'impulsion des socialistes du milieu du XIX^e siècle³. Beaucoup d'activistes toutefois ne réclament rien, ils se contentent de signer leur acte, dénoncent une situation ou insultent leur victime. Moins de la moitié des épisodes recensés (42,16 %) sont revendiqués de façon très variable selon les groupes, des plus bavards que sont les sociétaux (73 % de leurs actions qui sont précisément censées soulever un débat public), aux plus taiseux que sont les religieux (29,3 %) et surtout les idéologiques (28,5 %) ou, tout du moins, ceux de droite. Une



disposition très contrastée donc que l'on retrouve s'agissant des types d'action. Les atteintes contre les biens, surtout les destructions, sont volontiers assumées quand celles contre les personnes beaucoup plus difficilement, à l'exception des plus graves que sont les assassinats. Ne pas revendiquer peut tenir à la posture légaliste de l'organisation qui ne souhaite pas se mettre hors-la-loi ou simplement en porte-à-faux vis-à-vis de la réprobation générale à l'égard de la violence, comme les formations d'extrême droite. Chez des anarchistes, le choix du silence témoigne de l'évidence de l'action directe ou du refus d'assumer une position d'avant-garde que le geste même d'expliquer ses actes présuppose souvent. En réalité, comme nous avons eu l'occasion de l'analyser à propos des groupes révolutionnaires des années 1968⁴, beaucoup jugent tout bonnement inutile de se livrer à l'exercice, dès lors que leur idéologie de référence légitime le recours à la violence.

Les supports de revendication sont divers : les médias en recueillent plus de la moitié, les inscriptions sur place un cinquième – pour les plus économes ou les plus pressés –, suivis d'internet (15,3 %) et d'autres modalités (un dixième) telles que les conférences de presse des séparatistes corses, les livres ou fanzines des groupes politiques, voire la réalisation de films en direct par les islamistes.

La violence, c'est les autres

Parmi les trois types de discours mobilisant des émotions spécifiques pour justifier la violence, le premier correspond à la requalification négligée par Gurr. Pour paraphraser Jean-Paul Sartre, la violence, c'est les autres, la sienne n'est que contre-violence ou légitime défense. On le trouve, par exemple, chez les indépendantistes, qui présentent leur lutte comme une juste résistance

à une occupation coloniale feutrée, via la spéculation immobilière et les « restaurants esclavagistes » pour les Basques. Celle-ci serait même coupable de « génocide culturel » pour le Front de libération nationale corse (FLNC) qui, dès lors, prend soin dans ses communiqués de revenir sur « l'annexion » de l'île depuis 1769 et de se présenter comme « l'héritier des patriotes et résistants corses » (août 2008). Dans son communiqué de revendication de l'invasion des locaux du Front national (FN) le 1^{er} mai 1988, l'Organisation juive de combat (OJC) le qualifie de « parti de couverture de tous les mouvements néonazis en France » et lance « l'heure de la résistance contre la bête néonazie ». Les antifascistes de leur côté invoquent un « droit à l'autodéfense » face au « regain d'agressivité des groupuscules d'extrême droite. »

Mais, sans doute, cette requalification est-elle à son comble chez les syndicalistes. Elle emploie plusieurs procédés : l'exorcisation par euphémisation sémantique – ce n'est pas une « séquestration », mais une « retenue » –, le procès en victimisation – ce ne sont pas les actes reprochés qui reçoivent l'appellation de « violence », mais la situation en amont qui les a produits. Nathalie Duclos a montré

combien les violences paysannes des années 1960 aux années 1990 ont repris, certes sous une forme très édulcorée, le répertoire d'action et le registre de justification développé dans l'entre-deux-guerres par Henri Dorgères et ses comités de défense paysanne en chemises vertes. Pour lui, la sortie de la légalité s'imposait par son efficacité dès lors qu'elle « violait la justice⁵ ». Ce sentiment d'injustice né de ce qui apparaît comme une violation des normes et obligations réciproques entre membres d'une communauté n'est pas sans rappeler le concept d'économie morale d'Edward P. Thomson qui, du reste, a été remobilisé pour interpréter le mouvement des Gilets jaunes. Devoir de résistance ou sursaut nécessaire pour recouvrer une dignité génèrent un sentiment de fierté et exaltent le groupe dans sa solidarité.

La guerre est déclarée

À l'inverse, la rhétorique guerrière est adossée à un registre émotionnel particulièrement, voire intégralement dysphorique : sous-tendue par une vision apocalyptique opposant les forces du bien et du mal, elle s'accompagne d'une dépréciation de la victime, au mieux insultée, au pire chosifiée ou niée car sortie de l'humanité. Elle inspire l'ensemble des actions des islamistes. Leur combat, qu'ils vivent comme celui des élus de Dieu contre les infidèles dans un environnement païen qu'ils exècrent, est total et sans limites. D'où l'absence de retenue dans les moyens utilisés contre les « gens du Livre » et plus largement les civils avec l'attentat aveugle. Celui-ci a deux vertus. L'une est d'ordre psychologique : c'est le plus à même de créer un climat de terreur puisqu'il frappe

où. L'autre est idéologique : tuer au hasard signifie que « personne n'est neutre, personne n'est innocent », chacun doit choisir son camp sur le mode : « pour ou contre nous ». Le communiqué de revendication officiel des attentats

du 13 novembre 2015 en est témoin. Le commando « a pris pour cible la capitale des abominations et de la perversion, celle qui porte la bannière de la croix en Europe », le Bataclan où étaient rassemblés « des centaines d'idolâtres dans une fête de perversité. »

La conviction d'être en guerre, cette fois ethnique ou raciale, se retrouve à la droite radicale. Le 8 septembre 2005 à Rouffach, le groupe néonazi Tiwaz 2882 revendique l'explosion de l'abri de jardin d'un retraité marocain au nom de la « race nordico-aryenne » pour « libérer l'Alsace des non-Alsaciens ». L'occupation du chantier d'une mosquée en construction le 20 décembre 2012 par une soixantaine de militants identitaires est, elle, très argumentée. D'abord sur le moment, avec le déploiement de banderoles portant la mention « 732, Génération identitaire », en référence à l'année où Charles Martel arrêta la progression des troupes musulmanes au nord de Poitiers, appelant les « Gaulois à se réveiller ». Ensuite, dans une vidéo (vue 90 000 fois en trois jours et sous-titrée en anglais) intitulée *Déclaration de guerre*. Enfin, dans un communiqué sur le site du groupe Rebeyne ! où l'action est qualifiée d'agit-prop pour « servir le débat ».

2 Sommier, I. (dir.). (2021). *Violences politiques en France*. Presses de Sciences Po. Cet article reprend des éléments du chapitre « Les revendications de la violence », cosigné avec Julie Bour. Les « idéologiques » renvoient aux activistes mus par une idéologie, de droite ou de gauche ; les séparatistes, à une cause indépendantiste (corses, basques, bretons) ; les « confessionnels », aux trois religions monothéistes ; les « professionnels », aux épisodes de violence que connaissent les conflits liés au travail (salariés ou agriculteurs) tandis que les « sociétaux » aux conflits hors travail, en l'espèce on y trouve les militants de la terre (écologistes radicaux de type zadiste, anti-nucléaire et anti-OGM) et de la cause animale.

3 Rey, A. (dir.). (2012). *Dictionnaire historique de la langue française* (p. 3078). Le Robert. Il est intéressant de noter qu'il est utilisé en psychopathologie pour désigner « un type de délire chronique appelé *délire de revendication*, recherchant réparation d'un préjudice, réel ou imaginaire. »

4 Sommier, I. (1998). *La violence politique et son deuil. L'après 68 en France et en Italie* (p. 53). Presses universitaires de Rennes.

5 Duclos, N. (1998). *Les violences paysannes sous la V^e République*. (p. 92). Économica.



L'ANTIGONE DISSIDENTE AURAIT AUJOURD'HUI LE VISAGE DE LA GAUCHE RADICALE AVEC SON IMPÉRATIF DE COMMUNISME « ICI ET MAINTENANT »

« La violence engendre la violence. La guerre est déclarée », conclut le communiqué de revendication de dégradation de plusieurs magasins parisiens en

octobre 2006 par le Front de libération des animaux (FLA). Haïe, la victime est aussi menacée, comme cette propriétaire d'un centre d'élevage d'animaux « libérés » par la même organisation en décembre de l'année suivante : « Fais bien attention à toi. Un nouveau loquet à ta porte d'entrée ne nous arrêtera pas. Un conseil : surveille aussi ta voiture et protège ta maison. Seul ton chien sera épargné. »

Au risque de nourrir l'accusation d'anti-humanisme qui leur est parfois faite, les animalistes sont dans leurs communiqués particulièrement virulents jusqu'à évoquer une guerre des espèces. Ils se posent en justiciers contre un « génocide » et « un camp de torture » pour libérer les « esclaves » – des lapins des locaux de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) de Castanet-Tolosan, « source de sang dans les abattoirs », le 21 mai 2017 par Boucherie abolition.

Un devoir moral jusqu'à l'hubris?

Le modèle pourrait en être Antigone comme figure première de la désobéissance tant elle symbolise jusqu'à l'ultime – son sacrifice – le refus moral contre une loi qu'elle juge inique. Comme elle, les individus relevant de ce troisième ensemble s'érigent non contre des autres incarnés, adversaires ou ennemis, mais contre « Le Pouvoir » auquel ils disent non ; ils sont d'abord animés d'un sentiment de colère mais, à des titres divers, esquissent quelques émotions positives, à commencer par l'espoir. Sauf les catholiques intégristes qui ne voient, eux, aucune lueur.

Dans leur combat contre l'interruption volontaire de grossesse (IVG), la contraception qui serait « une invitation à la débauche » (tract de SOS Tout-Petits distribué à la sortie des collèges) et plus largement une « dépravation des mœurs » mortifère pour l'humanité entière, ils se présentent comme des sauveteurs rédempteurs s'opposant à une « culture de mort », l'eugénisme et un « suicide collectif programmé ».

Les procès des Faucheurs volontaires mettent en évidence le conflit légalité/légitimité que suggère leur charte au nom de « l'état de nécessité » : « Quand les gouvernements et les lois permettent ou organisent le profit de quelques-uns contre tous et contre le bien commun au mépris du principe de précaution inscrit dans la Constitution, faut-il se taire et laisser faire ? » La réponse s'impose d'elle-même : désobéir est un devoir, y compris par l'atteinte à la propriété et la destruction de biens privés.

L'Antigone dissidente aurait aujourd'hui le visage de la gauche radicale avec son impératif de communisme « ici et maintenant ». Dans les années 1968, les groupes d'extrême gauche développaient trois modes de légitimation de la violence qu'ils appelaient de leurs vœux : une conception matérialiste tout droit issue de la conception marxiste de la violence « accoucheuse de l'histoire » ; une conception idéaliste faisant appel à la subjectivité du révolutionnaire où pointaient des influences plus anarchistes conduisant pour la frange autonome à concevoir la violence comme une réalisation de soi.

Ce dernier mode est largement dominant aujourd'hui ; il insiste sur son rôle à la fois libérateur – outil de désaliénation individuelle – et identitaire, signe d'appartenance à une communauté non seulement en marge du système, mais en lutte ouverte contre lui. Un tel impératif expressif, voire existentiel dévolu au recours à la violence, peut aller jusqu'à l'hubris, c'est-à-dire l'excès et la démesure, où l'envie de destruction et la joie qu'elle procure semblent une fin en soi, et non pas un moyen pour une fin collective.

Conclusion

La menace, suivie de la dénonciation, est l'émotion la plus présente du corpus, et plus largement les émotions dysphoriques. Elles sont exclusives dans la rhétorique guerrière, tandis que les deux autres y ajoutent des émotions positives telles que l'espoir et la fierté, voire la joie et le plaisir dans la mouvance autonome (au sens large) des idéologiques et des sociétaux. Par rapport aux analyses classiques de la violence politique, deux nouveautés sont notables : certains actes de violence ferment aujourd'hui toute perspective de négociation avec la cible, qu'il s'agit simplement de nier ou de néantiser – typiquement, le djihadisme. D'autres, à la gauche radicale, assument une dimension essentiellement subjective, voire ludique de leurs deux principales modalités d'action violente : les atteintes aux biens et les affrontements avec la police. ▀